



CLAIX MAG N°146
JANVIER/ FÉVRIER 2023
CIEL ROUGEYANT SUR LE KIOSQUE



Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr

Attention ! Tous ces évènements tiendront compte des mesures sanitaires en vigueur à la date annoncée.

20/01/2023 À 20H



27/01/2023 À 20H



1/02/2023

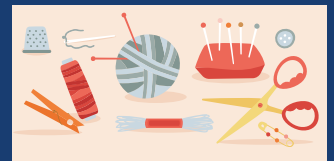
JEUX PARTAGE

Mercredi 1^{er} février et mercredi 1^{er} mars de 14h à 16h30

Rendez-vous à la cantine de Pont-Rouge (Place du Petit Rochefort) pour jouer ensemble !



2/02/2023



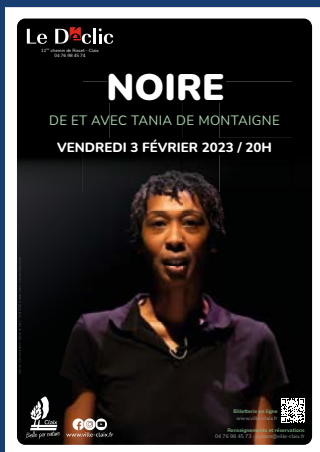
ATELIER COUTURE LIBRE

Un jeudi sur deux de 14h à 16h30 à la salle La Cascade

Prochaines dates :

2, 16 février et 2 mars

3/02/2023 À 20H



8/02/2023 À 15H



9/02/2023 À 19H



23/02/2023 À 19H



NUMÉROS UTILES

HÔTEL DE VILLE

Place Hector Berlioz

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

- **Accueil et Etat Civil**

Tél : 04 76 98 15 36

- **Direction de l'Enfance et de la Jeunesse (DEJ)**

Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél : 04 76 98 00 41

www.ville-claix.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Hector Berlioz

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 8h-11h30 / 13h30-18h

Mercredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Jeudi : 8h30-11h30

Vendredi : 8h30-13h30

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Résidence Personnes Âgées, Centre social, Services

Petite-Enfance, Gérontologie et Logement Social

4 allée du 18 Juin 1940

Tél : 04 76 98 35 42

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

Navette gratuite à destination du marché le vendredi matin. Réservation au 04 76 99 99 06 - Gratuit

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (DTAE)

15, chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 92

- **Service urbanisme**

Tél : 04 76 98 00 47

Accueil par téléphone :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h sauf le jeudi

Accueil sur rendez-vous uniquement

LA CASE

13, chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 73

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSENS

2, allée du 18 juin 1940

Tél : 04 76 98 49 27

www.mediatheque.ville-claix.fr

LE DÉCLIC

11ter chemin de Risset

Tél : 04 76 98 45 73

Réservations par téléphone ou à culture@ville-claix.fr

LES JOURS DE MARCHÉ

Place Jean Monnet

Mardi et vendredi de 7h à 13h

POLICE MUNICIPALE

Place Jean Monnet

Tél : 04 76 98 53 98

GENDARMERIE NATIONALE

Pont de Claix

Tél : 04 76 98 04 38

LA DÉCHÈTERIE - GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Chemin de Risset

Heures et jours d'ouverture sur

www.bit.ly/DecheterieClaix

Tél : 0 800 500 027



Retrouvez plus en détail les coordonnées des services de la commune sur www.ville-claix.fr

SOMMAIRE

Couverture

• Ciel rougeoyant sur le kiosque

À l'affiche..... 2

Edito..... 3

La mairie en direct 4 à 5

Une commune à vivre..... 6 à 7

Jeunesse 8

• Le Conseil Municipal Jeunes au complet !

Dossier 9 à 11

• Sécurité : une exigence au quotidien

Culture 12

• Action culturelle : dans les coulisses avec Elena !

Budget..... 13

• Budget 2023 : s'adapter pour préparer l'avenir

Expression politique 14

Métropole 15

• Se déplacer autrement : une nouvelle aide de la Métropole !

Patrimoine..... 16 à 17

• La place Hector Berlioz, futur square de cœur de village

Économie 18 à 19

• Claix, une belle dynamique commerciale !

4^e de couverture

• Retour en images sur la cérémonie des vœux du Maire du samedi 7 janvier 2023



Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Claix Mag | N°146 janvier / février 2023
• ISSN 0998-075X

- Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix
- **Directeur de publication et rédacteur en chef :** Christophe Revil
- **Rédaction, photos et mise en page graphique :** Lucie Ciccuttini / Lucie Germain Brottes et Benjamin Boukagne • **Illustrations :** © Adobe Stock • **Photo de couverture :** Baptiste Danielewicz
- **Distribution :** DSPA
- **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix
- **Tirage :** 4 400 exemplaires.



▲ Christophe Revil, Maire de Claix entouré du nouveau conseil municipal jeunes

BONNE ANNÉE !

Une année clairoise s'est achevée, et déjà il est temps d'ouvrir ensemble un nouveau chapitre. Page après page, il nous appartiendra de continuer à donner corps et rythme à 2023. Comme disait Voltaire, pour faire un bon livre, il faut un temps prodigieux et la patience d'un saint ! Nous nous y emploierons cette année encore, pour dessiner, avec confiance et détermination, le futur de notre belle commune.

Les deux années écoulées ne nous auront épargnés aucune crise. Elles nous auront privés de nombreux moments de partage, pourtant si précieux à la vie d'une commune. Mais elles nous auront aussi offert l'immense opportunité de revenir à l'essentiel, et de voir germer tant de témoignages de solidarité entre nos habitants !

2023 sera certes marquée par des choix, incompressibles, qui s'imposeront à nous autant qu'ils nous obligeront à prioriser. Avec intelligence et flexibilité, nous saurons nous adapter, pour garantir à tous proximité, continuité et qualité du service public.

Ainsi, n'oublions pas que nous avons (presque !) 365 jours pour bien faire, avec cœur.

Autant de jours pour avancer, nous rencontrer, partager... Savourons-en la valeur. Chacun à notre niveau, nous aurons, encore en 2023, le pouvoir extraordinaire de faire de Claix une commune ouverte aux autres, active et attractive, attachée à son histoire et à son identité.

En avant !

Belle année à toutes et à tous et au plaisir de vous rencontrer,

Christophe Revil
Maire de Claix
Conseiller départemental



« Opération Sapinou » du 2 au 27 janvier 2023 !



Offrez à votre sapin naturel une seconde vie, en le déposant dans un des 57 points de collecte de la métropole !

JETER SON SÂPIN À CLAIX :

- Rue de la Croix de Chamrousse
- En déchèterie (chemin de Risset)

Liste des points de collecte via le QR code ci-contre ▶



Une fois collectés, les sapins sont broyés puis transformés en compost.

Attention, seuls les sapins naturels et sans « sac à sapin » sont acceptés. Les spécimens en plastique, recouverts de neige artificielle, en filet ou avec des décorations sont à jeter en déchèterie avec les encombrants.

L'agenda 2023 est arrivé dans vos boîtes aux lettres !



Le Père Noël était en avance pour distribuer le traditionnel agenda de Claix.

Depuis 1995, les Clairoises et les Clairois se voient offrir tous les ans par la mairie, ce petit carnet bien utile au quotidien.

Toujours plébiscité par les habitants on y retrouve tous les contacts utiles des services de la commune ainsi que les événements organisés par la municipalité et les associations clairoises !

Bonnes pratiques de déneigement



Comme chaque année la commune de Claix a mis en place, dès le mois de décembre, son plan de viabilité hivernale. Saviez-vous que, pendant 16 semaines, 7 agents, pilotés par l'élu d'astreinte, assurent successivement le déneigement et la surveillance des cours d'eau ?

En effet, même si les routes nationales et départementales sont déneigées par la Métropole, ce sont plus de 90% des rues de Claix qui sont, elles, dégagées par les services communaux, avec l'aide précieuse d'un agriculteur.

Les lieux les plus fréquentés (écoles, commerces, places...) sont traités en priorité pour fluidifier le plus possible la circulation des usagers. Les autres secteurs sont déneigés, eux, dans un second temps pendant la journée.

Pour la sécurité de tous, n'oubliez pas de déneiger les voiries se trouvant devant votre domicile et d'équiper votre véhicule en conséquence !

Goûter des Aînés



Clairoises et Clairois dès 70 ans, vous recevrez bientôt votre invitation pour le goûter des aînés, qui aura lieu le 1er avril 2023 !

Bonne nouvelle : pas besoin de vous inscrire, sauf si vous êtes arrivés sur la commune courant 2022.

Accueil du CCAS : 04 76 98 35 42



Risques majeurs : élus et agents toujours prêts à réagir !

Si on préfère ne jamais penser au pire, se préparer à toutes éventualités face aux risques majeurs doit être une priorité. Incendie, inondation, séisme, matière dangereuse... chacun au sein de la commune est prêt à agir si un incident se produit.

Les agents et élus clairois sont régulièrement formés afin d'être les plus réactifs et efficaces en cas d'alerte.

En février prochain, un exercice sera d'ailleurs effectué pour plonger les protagonistes dans leur rôle, permettant ainsi de déceler les forces et faiblesses du dispositif en situation simulée.

LE DICRIM QU'EST-CE QUE C'EST ?

Toute commune présentant un ou plusieurs risques connus sur son territoire doit se doter d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Une nouvelle version du document sortira à Claix, courant 2023.

Curieux d'en connaître plus sur les risques ?

Rendez-vous le jeudi 16 mars à 19h au Déclat pour une immersion avec Pascal Servet dans « Sain et sauf ? »

Entrée libre sur inscription



◀ Vous souhaitez être averti en cas d'alerte ? Inscrivez-vous en flashant le code

IN MEMORIAM



Giovanni USSORIO



En novembre dernier, Giovanni Ussorio « dit Ginny » nous a quittés. Arrivé à Claix avec son épouse en 1968, il était papa de deux filles, Carole et Sandrine et le grand-père de trois petits enfants. Ancien agent EDF, il a intégré la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Claix en 1973, au sein de laquelle il est devenu « Chef de Corps » en 1979 et ce jusqu'en 1984.

Ginny fût un bénévole très actif au sein des associations de Claix. Donneur de sang, il était également archiviste de l'association depuis une trentaine d'années. Il n'était pas rare également de le voir accompagné de son épouse lors de la préparation de l'incontournable soupe offerte au marché de Noël. Tous se souviendront de lui comme d'une personne, simple, droite, et très serviable.

Jean-François TREYVE



Jean-François Treyve, considéré comme le meilleur paysagiste de la région, nous a quittés en novembre dernier.

A la fin des années 70, il fût chargé par la commune de l'aménagement de la place Hector Berlioz. Puis, en 1988, il s'occupa des aménagements de l'allée du 18 juin 1940. Authentique Clairois, diplômé de la prestigieuse Ecole Horticole de Versailles, il avait succédé à son père à la tête de la pépinière de la Chièze avant d'exercer uniquement comme paysagiste depuis les années 90. Son humour, son empathie, son immense culture, mais aussi sa sensibilité et son sens du paysage en avaient fait un auxiliaire précieux pour les cabinets d'architectes avec lesquels il travaillait.

Il est décédé à l'âge de 90 ans, au terme d'une douloureuse maladie qu'il aimait tourner en dérision devant ses visiteurs, trouvant encore le mot pour rire et pour détendre l'atmosphère.

Cossey pleure Michel RAVANAT

Le 1^{er} janvier dernier une incontournable figure du hameau est partie après avoir vaillamment combattu une maladie soudaine et implacable. La silhouette de Michel ne plane plus sur le balcon face à la petite chapelle, là où il a grandi et toujours vécu. Les conseils et fréquents coups de main dont il n'était pas avare manquent déjà aux amis et voisins. Le petit jardin n'est plus bichonné avec ce soin si méticuleux et l'atelier de bricolage reste silencieux.

Intarissable sur l'histoire de Claix et de Cossey, Michel aimait plonger dans sa mémoire pour partager ses souvenirs d'enfance, la vie des anciens, l'entretien des fontaines ou les combats syndicaux. Travailleur et militant passionné, il laisse à ceux qui ont eu la chance de le croiser le souvenir d'un caractère trempé mais généreux, engagé mais respectueux. Il laisse un grand vide.

1. Un repas de Noël convivial à la Résidence

Le 15 décembre dernier, le Maire, Christophe Revil, accompagné de son adjointe, Sandrine Imbert et de la conseillère municipale, Martine Brun, ont partagé un repas de Noël avec les habitants de la Résidence des Personnes Agées. Au menu : du saumon, de la poule accompagnée de gratin dauphinois et bien sûr de la bûche.

En image : Le Maire, Christophe Revil, a découvert en même temps que les résidents l'almanach 100% clairois qui leur a été offert.

2. Les jeunes Clairois à la découverte de la culture manga

L'auteur de bandes dessinées et mangaka français, Fabien Dalmasso, était présent à la médiathèque municipale Georges Brassens en décembre dernier. Durant toute une journée, il a livré aux adolescents de la commune ses conseils en matière de création de manga, de techniques de dessin... La journée s'est clôturée en beauté avec une séance de dédicace.

3. Une invitation à la balade du côté de l'étang des Bauches

À l'automne dernier, de nouvelles passerelles ont été installées du côté de l'étang des Bauches afin de compléter la promenade autour ce havre de paix. Un nouvel itinéraire piéton sécurisé permet également désormais de rejoindre l'étang directement depuis le centre bourg en passant par l'allée de la Veissière.



4. Trois nouveaux logements sociaux dans l'ancienne cure

Le 24 novembre dernier, trois nouveaux logements sociaux ont été inaugurés dans l'ancienne cure (7, rue de Verdun). Cette réalisation, menée par Un Toit Pour Tous Développement et soutenue à hauteur de 70 000 € par la commune, permettra bientôt à des familles à revenus très modestes de venir habiter dans le centre bourg.

En image : Lors de l'inauguration en présence du Maire, Christophe Revil, de la présidente d'Un Toit Pour Tous, Michelle Daran, du président d'Un Toit Pour Tous développement, Paul Coste et des différents partenaires.



5

5. Marché de Noël à Claix, toujours un succès !

Pour la seconde année consécutive, la place Jean Monnet a accueilli en son sein le traditionnel marché de Noël de Claix. Organisé par le centre social la Cascade, il proposait plus de 30 stands composés exclusivement de produits artisanaux ! Les exposants triés sur le volet ont comme toujours participé à l'organisation et à la décoration. Le Père Noël a même pris le temps de venir relever sa boîte aux lettres, en échangeant avec les petits et grands enfants.

En image : La traditionnelle soupe a délicieusement réchauffé les visiteurs.



7

7. Claix a signé la Convention Territoriale Globale

La commune s'est engagée avec six autres communes du sud-ouest métropolitain (Varcès, Saint Paul de Varcès, Miribel Lanchâtre, le Gua, Vif et Pont-de-Claix), le Département et la Caisse d'allocations familiales (Caf) vers de nouveaux objectifs au travers de la Convention Territoriale Globale. Celle-ci va permettre aux différentes structures sociales de travailler en partenariat afin de proposer une offre de service toujours plus adaptée aux besoins des habitants.



6

6. Ville Amie des Aînés : des ambassadeurs sur la commune !

Attachée au bien-être de ses seniors, la commune est, depuis 2021, adhérente au réseau francophone Ville Amie des Aînés. Très régulièrement, un groupe de travail composé d'habitants, nommés « ambassadeurs », se réunit dans l'objectif de trouver des solutions pour continuer d'améliorer le quotidien des aînés clairois.

« On essaye de faire connaître le label Ville Amie des Aînés aux autres seniors de la commune tout en travaillant sur différents projets qui pourraient favoriser le lien social, la solidarité ou encore le lien intergénérationnel qui est très important », souligne Pierre Cochet, ambassadeur VADA ravi d'avoir rejoint le groupe en début d'année dernière.

« En plus, cela me permet de voir du monde tout en occupant ma retraite de façon positive ».

Vous aussi, vous avez envie de participer aux groupes de travail VADA ?

Contactez Farrah au 06.10.50.58.40

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES AU COMPLET !



Après une campagne électorale intense au sein des différentes écoles, Suzie, César, Lya, Nathan, Irène et Hugo sont les nouveaux conseillers municipaux jeunes. Plus que jamais prêts à faire entendre la voix des écoliers clairois, ils rejoignent leurs camarades élus l'an dernier. **VOICI LE TROMBINOSCOPE DU CMJ :**



BEJOINT Suzie
9 ans - CM1
École de Malhivert



BOURDIN Irène
9 ans - CM1
École Jules Ferry



BOUTET Livia
11 ans - 6^e



CAVAILLE Nino
11 ans - 6^e



CALVAT Hugo
9 ans - CM1
École Jules Ferry



CHEDAL-ANGLAY Léane
10 ans - CM2
École François Mignot



FAZIO Charline
11 ans - 6^e



FAURE Pauline
10 ans - CM2
École de Malhivert



FLAMAND Milo
10 ans - CM2
École de Malhivert



FRANC Lya
9 ans - CM1
École François Mignot



JACOB Chloé
11 ans - 6^e



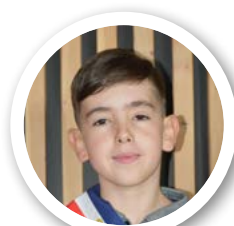
MAHFOUDHI Anis
10 ans - CM2
École Jules Ferry



MONGE Lucie
11 ans - 6^e



ROUSSELOT Anna
10 ans - CM2
École Jules Ferry



SALGUES Tilio
11 ans - 6^e



TERRAGNOLO Clément
11 ans - 6^e



TEISSIER-LEYDIER Nathan
8 ans - CM1
École François Mignot



THEVENON César
9 ans - CM1
École de Malhivert



MERMET Gabin
10 ans - CM2
École François Mignot



SÉCURITÉ : UNE EXIGENCE AU QUOTIDIEN

Affirmée comme l'une des priorités du mandat municipal, la lutte pour la sécurité revêt bien des visages tout au long des journées et repose essentiellement sur les agents de la police municipale dont les moyens ont été renforcés ces dernières années. En 2022, les 3 agents clairois ont répondu à plus de 2500 appels, réalisé 500 accueils et plus d'une centaine de patrouilles de soirée/ nuit.

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LE TERRAIN

Composée de trois agents expérimentés et motivés, la police municipale de Claix travaille sur une amplitude de 7H à 23H (en fonction d'opérations programmées notamment le week-end) mais également sur des horaires élargis, lors d'opérations nocturnes. Par ailleurs, depuis quelques mois, un système d'astreinte est en place, permettant de mobiliser un agent sur demande du centre opérationnel de la Gendarmerie, du maire, de l'adjointe en charge de la sécurité ou de l'élu d'astreinte. Dans ce cadre, durant l'année 2022, la police municipale a reçu 65 appels en dehors des heures de service dont 13

afin de mettre des enregistrements vidéo à disposition des autorités. Présents au quotidien sur le terrain, les policiers municipaux interviennent au plus près des Clairois, aux abords des établissements publics (les écoles notamment), des commerces, des zones d'activités, des espaces naturels, etc.

Faisant de la proximité leur priorité, ils veillent à se rendre régulièrement au contact de la population pour régler des différends de voisinage ou familiaux, pour lutter contre la divagation d'animaux, pour traquer les infractions au code de la route et les incivilités, etc.



MOT DE L'ÉLUE

Nos trois agents de la police municipale sont l'incarnation de la mise en œuvre, très concrète, de la politique communale de sécurité.

Placés sous la responsabilité directe du maire, ils veillent au quotidien pour assurer votre qualité de vie... et en cela leur rôle est essentiel ! Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur leurs divers profils, et sur leur expérience, pour faire face à l'ensemble des situations.

Élus, nous leur avons donné les moyens matériels d'effectuer leurs missions, et leur avons fixé un cap clair : être au plus près des Clairois, par une présence constante sur le territoire de notre commune. Violences intrafamiliales, conflits de voisinage, effractions, infractions, dégradations...

Ils sont à votre service, et répondront toujours présent !

Marie-Noëlle Strecker

1^{ère} adjointe à la sécurité publique

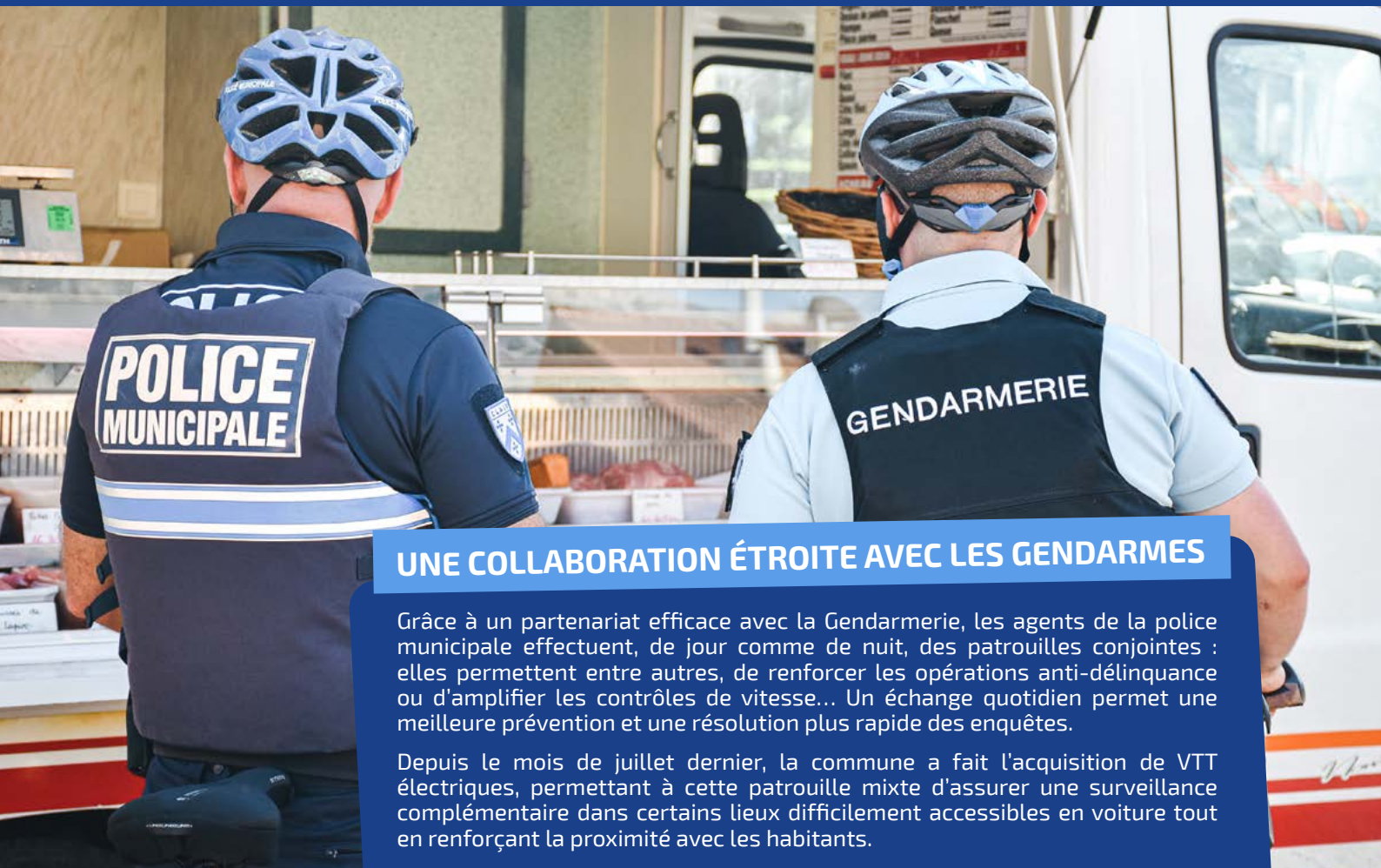
Un investissement fort a été effectué pour permettre à la police municipale de disposer des meilleurs équipements possibles afin de remplir ses missions. Chacun des agents dispose d'un gilet pare-balle, d'un pistolet à impulsion électrique, d'aérosol incapacitant, d'une caméra piétonne et d'une arme semi-automatique 9mm. Ils communiquent entre eux au moyen d'une radio couvrant 100% du territoire pour une réactivité maximale.

Deux véhicules de service et deux vélos à assistance électrique, permettent d'effectuer des patrouilles régulières et étendues. Les équipements en radar de vitesse, éthylomètre, éthylotests, test de stupéfiants et stop stick permettent de multiplier les contrôles routiers et veiller à l'apaisement de la circulation. Ainsi en 2022, 181 contraventions ont été dressées dont 23 pour des excès de vitesse (et 32 pour d'autres infractions routières).



L'APPUI PRÉCIEUX DE LA VIDÉO PROTECTION

La commune de Claix compte 26 sites équipés de caméras, essentiellement aux abords des bâtiments publics et sur les grands accès au territoire. Cet équipement n'est pas destiné à procéder à des surveillances « en direct » mais à permettre une amélioration du taux d'élucidation des enquêtes. En 2022 des images ont été réquisitionnées à 54 reprises dans le cadre de procédures judiciaires (trafic de stupéfiant, cambriolage, agression, vol à la roulotte, fugue de mineur, fausse déclaration d'accident, etc.). La relecture de vidéo protection a aussi permis d'identifier des auteurs de dépôts sauvages, de destruction de mobilier urbain, d'un rodéo à scooter et de deux refus d'obtempérer suite à des accidents routiers.



UNE COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES GENDARMES

Grâce à un partenariat efficace avec la Gendarmerie, les agents de la police municipale effectuent, de jour comme de nuit, des patrouilles conjointes : elles permettent entre autres, de renforcer les opérations anti-délinquance ou d'amplifier les contrôles de vitesse... Un échange quotidien permet une meilleure prévention et une résolution plus rapide des enquêtes.

Depuis le mois de juillet dernier, la commune a fait l'acquisition de VTT électriques, permettant à cette patrouille mixte d'assurer une surveillance complémentaire dans certains lieux difficilement accessibles en voiture tout en renforçant la proximité avec les habitants.

CHACUN APPELÉ À LA VIGILANCE

Plusieurs fois par an, le Maire (Officier de Police Judiciaire garant de l'ordre public), la 1^{ère} adjointe en charge de la sécurité, le commandant de la Brigade territoriale de gendarmerie de Pont-de-Claix et les agents de la police municipale se rencontrent afin de renforcer leur coopération et

l'animation du réseau de Vigilance citoyenne en place sur la commune. La tranquillité est en effet l'affaire de tous.

Si Claix, reste une commune relativement paisible c'est aussi grâce au civisme de ses habitants.

- Contactez la police municipale au 04 76 98 53 98

- En cas d'urgence composez le 17 (Police Secours) ou le numéro de Gendarmerie de Pont-de-Claix au 04 76 98 04 38



UNE POLICE MUNICIPALE QUI FAIT ÉCOLE ...

Durant le Marché de Noël sept étudiants de l'Ecole des Pupilles de l'air de Montbonnot sont venus prêter main forte aux policiers municipaux de Claix.

Cette école est l'une des six en France à proposer une formation du collège jusqu'aux classes préparatoires aux grandes écoles militaires. Plusieurs stagiaires se relaient également pendant l'année pour une immersion totale dans le quotidien des policiers : patrouilles, contrôles routiers, accueil des administrés... les missions ne manquent pas et sont très diversifiées.

QUELQUES CHIFFRES EN 2022



101

patrouilles de soirée / nuit



23

opérations coordonnées avec la gendarmerie

65

appels reçus dans la cadre de l'astreinte



2500

appels téléphoniques



25

surveillances de rassemblements festifs et cérémonies



22

patrouilles les samedis et dimanches



516

accueils physiques au poste de police municipale



◀ De gauche à droite : Elena Ivanov, médiatrice culturelle, accueille au Déclic Marion Portollegu (professeure de français au collège Pompidou) et Marie Neichel (Cie Intermezzo – Metteur en scène du spectacle Münchhausen) dans le cadre d'un projet culturel.

ACTION CULTURELLE : DANS LES COULISSES AVEC ELENA

Arrivée il y a tout juste un an au sein des services, **Elena IVANOV** pilote les différentes actions culturelles. Si elle organise et anime tout au long de l'année les projets autour de la culture, elle participe également à l'élaboration du programme culturel notamment les spectacles du Déclic. Elle est l'interlocutrice privilégiée des artistes, compagnies, metteurs en scène. Elle organise non seulement leur venue mais fait aussi en sorte de créer du lien entre eux et les différents publics.

« Ce que je préfère dans mon métier, c'est de pouvoir toujours m'émerveiller de la richesse des gens que je rencontre. Chaque artiste a sa propre lumière qui l'anime et certains en ont une plus extravagante que d'autres ! »

Mais sa mission ne s'arrête pas là. Pour favoriser l'éveil artistique des jeunes clairois, elle organise en collaboration avec les enseignants des projets scolaires avec l'intervention d'artistes sous forme d'ateliers, mais aussi des séances de spectacles dédiées spécialement aux élèves.



Tania de Montaigne, auteure et interprète de « Noire » (le 3 février à 20h au Déclic) interviendra auprès des collégiens lors de sa venue à Claix. « J'ai été très touchée par son humanité. Cette intervention sera une belle occasion pour les jeunes, d'échanger sur son spectacle qui narre l'histoire, parfois méconnue, de Claudette Colvin, figure de la lutte pour l'égalité des Hommes » se réjouit-elle.



Pour les tout-petits, un atelier de confection d'un livre pop-up avec Caroline Dormany aura lieu à la médiathèque Georges Brassens le mercredi 5 février à 10h. Son spectacle « Les petits papiers de Léopoldine » (au Déclic le 5 février à 15h), met en scène un personnage imaginaire qui déroule son histoire à l'aide d'un livre pop-up faisant surgir les décors et personnages en relief. Accessibles dès 5 ans, l'atelier comme le spectacle ont été orchestrés par Elena, en collaboration avec la médiathèque.



Le meilleur exemple de ce type de projets transversaux est le traditionnel Carnaval qui réunira encore cette année, petits et grands, le samedi 1^{er} avril 2023 (et non ce n'est pas une farce !). En effet les animations et décors seront réalisés par le service petite enfance, le périscolaire, la médiathèque et le centre social. Un moment festif où chacun, quel que soit son âge, peut apporter sa pierre à l'édifice.

COMMENCEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ
AVEC UN SPECTACLE AU DÉCLIC !

Billetterie en ligne





BUDGET 2023 : S'ADAPTER POUR PRÉPARER L'AVENIR

Si l'inflation impacte le pouvoir d'achat des ménages et des entreprises, elle touche également le budget des collectivités locales. L'Association des Maires de France (AMF) estime que, lorsque l'inflation est à hauteur de 3 % pour les ménages, elle atteint 6 % pour les collectivités locales ! Maintenir un haut niveau de service public, et continuer d'investir pour l'avenir nécessitent, dans ce contexte, de la souplesse et une grande capacité d'adaptation.

DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES EN HAUSSE

Ce n'est pas une surprise : les orientations budgétaires pour 2023 tendront vers des dépenses de fonctionnement en hausse, avec une prévision de + 40% pour les fluides (Gaz, électricité, carburant). Les décisions gouvernementales sur la masse salariale (augmentation du point d'indice de +3.5%, hausse du SMIC...) entraînent sur une année complète une hausse de +4% des dépenses de personnel. L'augmentation des tarifs des fluides entraînent la hausse d'autres postes de dépenses. Ce début d'année 2023 est par exemple marqué par une hausse des tarifs pour le service de portage de repas, ou des tarifs des cantines ; la commune maintient en revanche sa participation financière, afin que le repas de chaque élève bénéficie toujours d'une prise en charge partielle.



PRÉSERVER LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Pour 2023, la collectivité saura activer tous les leviers dont elle dispose pour continuer d'accompagner les familles

clairoises au quotidien. Des mesures pour contenir la consommation énergétique sont d'ores et déjà en vigueur au sein de la commune : l'effort de modération demandé aux associations, et à tous les utilisateurs des bâtiments publics se poursuivra. La bonne gestion financière des dernières années, des réorientations budgétaires prévues pour 2023 permettront de soutenir l'investissement public, notamment les grands projets structurants (requalification de la place Hector Berlioz, poursuite des études pour le réaménagement de l'avenue de la Libération et le franchissement du Drac...).

Enfin, si les recettes de fonctionnement de la collectivité proviennent pour près de 80% du budget des impôts locaux, le taux de la part communale sur la taxe foncière ne sera à nouveau pas augmenté cette année.

Dans le prolongement des années précédentes, cette décision vise à freiner, tant que possible, l'impact de l'inflation sur l'augmentation de la taxe foncière...et sur le pouvoir d'achat des ménages.

UNE RECHERCHE ACTIVE DE FINANCEMENTS EXTÉRIEURS



Fin 2022, la commune a sollicité le concours de l'Etat via le « dispositif filet de sécurité » et obtenu une aide compensant partiellement l'augmentation des dépenses énergétiques et des dépenses liées à la hausse du point d'indice.

Résolument active dans sa recherche de différents moyens de subventionnement, la commune continuera en 2023 de solliciter ses différents partenaires (Métropole, Département, Région...), pour l'accompagner sur ses différents projets.



GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

Répondre aux attentes avec bon sens

Nous sommes attendus par les Clairoises et les Clairois sur tant d'enjeux majeurs pour leur vie quotidienne : besoin en logements face à une grande diversité de situations personnelles, soutien aux familles, à nos jeunes, à nos aînés, nécessité d'adapter nos modes de déplacements, ou de répondre aux nombreux défis de la transition écologique.

Nos habitants attendent de leurs élus qu'ils portent en leur nom – c'est le sens de la démocratie ! – une vision forte pour l'avenir de leur commune. **Le maintien des services de proximité, la préservation de l'environnement et du cadre de vie, le dynamisme et l'attractivité de nos lieux de vie sont au cœur de vos priorités. Elles sont ancrées au cœur de notre engagement.**

Avec une attention méticuleuse sur nos ressources, et forts d'une bonne gestion budgétaire sur les dernières années, nous maintiendrons nos objectifs en matière d'investissements : le chantier de requalification de la place Hector Berlioz, du bar-restaurant le Saint Ange qui débutent seront une pierre de plus pour la redynamisation de notre centre bourg. Nous poursuivrons également nos ambitions en matière de politique sociale, culturelle, environnementale, en adaptant et réinterrogeant nos priorités d'actions.

Elus, il nous faut aussi garantir la participation de tous à la vie démocratique. Le débat d'idées se nourrit de tant d'énergies différentes : l'instance du Conseil Municipal des Jeunes, les multiples initiatives émergeant de notre jeunesse, le travail des ambassadeurs VADA, les temps de partage sur le terrain, au sein de nos associations ou lors de rencontres sont le berceau de tant d'idées et de propositions nouvelles ! Opposer la démocratie représentative à la démocratie participative sera toujours infructueux : nous croyons aux coopérations sincères et plurielles !

Comme lors des crises précédentes, nous resterons aux côtés des Clairois : pour votre cadre de vie, et le bien vivre à Claix, nous serons au rendez-vous en 2023 !

Bonne année !

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE : Claix avec vous

Concertation ou passage en force pour les projets immobiliers ?

Depuis beaucoup trop d'années, nous sommes nombreux à déplorer le manque de concertation dans les nouveaux programmes immobiliers de la commune. Ceci peut conduire à des recours ou à des réalisations avec un impact très fort dans leur quartier. Pourtant, un travail concerté en amont permettrait d'aboutir à un consensus et à des programmes acceptables pour tous.

Oui, il faut de nouveaux logements avec de petits collectifs pour les jeunes familles et les personnes seules. Mais pas à n'importe quel prix. Tout le monde s'accorde à dire qu'il faut veiller à préserver le cadre de vie, ne pas réduire les surfaces agricoles ou naturelles et limiter l'impact sur l'environnement en densifiant les zones habitées. C'est du bon sens largement partagé, dès lors qu'on préserve des îlots de végétation pour la biodiversité et pour mieux supporter les épisodes caniculaires.

Il faut faire confiance à l'intelligence collective : les personnes les mieux placées pour mesurer la qualité et l'impact des nouveaux projets sont les habitants de notre commune, et les riverains en particulier. Pourtant, force est de constater que leur avis n'est presque jamais sollicité. Pire encore, on nous fait croire parfois à de la concertation pour des projets déjà ficelés et non négociables, comme cela vient de se produire pour le projet immobilier de la Ronzy.

Il reste à souhaiter que l'intégration sera réussie, c'est dans l'intérêt de tous. Cette intégration doit être paysagère, urbaine et sociale. Espérons que la création de nouveaux logements dans le bourg aidera à soutenir l'activité commerçante et les offres de

Suite à une scission du groupe n'appartenant pas à la majorité municipale, actée lors du conseil municipal de décembre 2021, l'espace dédié à la tribune des membres de la minorité a été scindé, pour permettre l'expression libre des deux groupes d'opposition, à hauteur d'une répartition équitable entre ces deux groupes.

services, à améliorer la desserte par les transports en commun et développer les déplacements doux et non polluants.

Sans marge de manœuvre in fine, ne parlons plus de concertation mais tout simplement d'information.

Nathalie COTTE, Dominique CAIROLA, Isabelle COMTE-DELPLACE,
Yann GUERIN

Groupe de citoyens de gauche, centre et écologie

Contact : opposition2claix@free.fr

GROUPE MINORITAIRE : Groupe Citoyen Progressiste

La guerre en Ukraine malgré toutes ses souffrances nous a prouvé nos capacités à faire évoluer intelligemment nos modes de consommation énergétiques sans pour autant sacrifier notre confort.

Nous entrons dans une nouvelle ère dans laquelle notre collectivité va devoir faire preuve d'inventivité pour permettre aux citoyens de vivre aussi bien qu'auparavant avec moins de moyens. Je tiens à lui apporter ma participation dans cette transition nécessaire.

Dans ce contexte, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Luc MARTIGNAGO

Groupe Citoyen Progressiste

SE DÉPLACER AUTREMENT : UNE NOUVELLE AIDE DE LA MÉTROPOLE !

Favoriser les déplacements doux en soutenant l'acquisition d'un vélo : c'est l'objet de la prochaine aide métropolitaine, qui sera mise en place dès le printemps 2023. La Métropole s'est associée avec le Grésivaudan, et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise, pour un dispositif simple et destiné à tous. La délibération a été officiellement actée en conseil métropolitain du 18 novembre dernier. Dans le cadre de la mise en œuvre, au 1^{er} juillet 2023, de la Zone à Faible Emission, la Métropole et son partenaire le SMMAG mettront en place des aides diverses destinées aux plus modestes, pour les aider à acheter un vélo, à remplacer un véhicule polluant ou à trouver d'autres solutions de mobilités.



L'AIDE EN BREF !

Que ce soit pour un vélo classique, à assistance électrique, un vélo-cargo, pliant, ou encore adapté aux personnes en situation de handicap, l'aide concernera également les vélos neufs, ou d'occasion. Son accès est ouvert à tous...à condition d'avoir plus de 18 ans ! Ne sont pas concernés par le dispositif les vélos dit sportifs de type « vélo tout terrain » et « vélo de course »... Ni tout VAE utilisant une batterie en plomb, ou pouvant dépasser les 25 km/h.

PAS D'AVANCE DE FRAIS !

Concrètement, il vous suffira de vous rendre chez un vendeur de vélo partenaire du dispositif métropolitain, demander un devis pour l'acquisition d'un vélo, et déposer votre dossier auprès de M TAG (devis, pièce d'identité, justificatifs de revenus). Une fois votre dossier accepté, vous recevrez un bon d'achat utilisable chez le vendeur de vélo. Attention : les ventes sur internet sont exclues du dispositif ainsi que les ventes entre particuliers !

QUELLES CONDITIONS DE REVENUS ?

Tout adulte résidant dans la Métropole et le Grésivaudan pourra en bénéficier sous conditions de ressources selon trois tranches de revenus :

- revenu fiscal de référence inférieur à 6300€/an
- revenu fiscal de référence entre 6300€/an et 13489€/an
- revenu fiscal de référence entre 13489€/an et 21690€/an

Un exemple : un couple avec un enfant et un revenu fiscal de référence de 30 000 euros par an souhaitant acheter un vélo électrique neuf à 1500 euros recevra une aide du SMMAG de 400 euros, une aide de la Métropole de 200 euros et une aide de l'Etat de 300 euros (remboursée après achat). Le vélo lui coûtera ainsi 600 euros. Cette aide est annoncée comme devant concerner ainsi près des trois quart des métropolitains, au regard des critères de ressources.

À noter que les personnes en situation de handicap sont éligibles sans conditions de ressources !

ZOOM

LA BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EST ACTIVE AU CHAMP DE FOIRE !

C'est chose faite : la nouvelle borne de recharge pour les VAE est désormais en fonctionnement, sur le parking du Champ de Foire. Pour rappel, lors du chantier de requalification du parking, la commune a obtenu de la Métropole l'installation d'une borne permettant de brancher simultanément deux véhicules. Une bonne nouvelle en ce début d'année !



Une nouvelle borne de recharge sur le parking du Champ de foire ►



Visuel : bureau d'études Aménagement des espaces publics de la Métro (Olivier Capitan)

LA PLACE HECTOR BERLIOZ, FUTUR SQUARE DE CŒUR DE VILLAGE

Au cœur du Bourg, la Place Hector Berlioz est un lieu incontournable de la vie clairoise. Connue depuis des générations pour ses nombreuses animations traditionnelles, autour de son kiosque à musique, la place ouvre une nouvelle page de son histoire. Après la rénovation du kiosque à musique en 2022, le partenariat avec la Métropole dans le cadre du projet « Cœur de Ville, Cœur de Métropole – CVCM » se poursuivra avec le réaménagement et l'embellissement de la place. Début du chantier en février.

EMBELLIR ET OUVRIR L'ESPACE ...

Il est utile de rappeler que la démarche CVCM vise à renforcer l'attractivité et le rayonnement des centres historiques. Pas de grande transformation pour la place Hector Berlioz mais une mise en valeur de l'existant sous la couronne ombragée des tilleuls et la fraîcheur des fontaines.

Le dessin et l'ambiance actuels seront conservés mais agrémentés de nouveaux mobiliers et de revêtements de sols plus qualitatifs. De nouveaux garde-corps architecturés et harmonisés feront également leur apparition reprenant les notes ... d'un air de Berlioz !

Le boulodrome sera mieux intégré à l'ensemble de la place et accueillera des jeux pour enfants. Enfin la végétation gagnera du terrain avec le renforcement des massifs et la plantation d'un arbre supplémentaire.



Plans et Projections : Bureau d'études Aménagement des espaces publics de la Métro (Olivier Capitan)

... POUR APAISER ET FACILITER LES DÉPLACEMENTS ...


Au-delà de l'embellissement, ces nouveaux aménagements visent également à faciliter les déplacements au sein du Bourg en particulier pour les personnes âgées et à mobilité réduite, en adoucissant la pente sur l'entrée basse de la place.

La démarche s'accompagne également d'une réflexion globale sur le stationnement au centre-bourg ; en concertation avec les commerçants, une zone bleue sera installée dès la fin des travaux aux abords de la place et la signalétique renforcée pour indiquer les parkings de proximité. L'objectif ? Inciter à la rotation des véhicules, pour favoriser l'accès aux commerces et aux services.



... ET ANIMER LE CŒUR DE BOURG !

Animations musicales et festives existantes (Aubade aux Claiçois, fête de la musique, journées européennes du patrimoine...) ou nouvelles, animeront prochainement la place Hector Berlioz. Si la commune travaille actuellement à la création d'un marché hebdomadaire, le futur bar-restaurant le Saint Ange aura également... pignon sur place ! Aux beaux jours, sa terrasse s'étendra à l'ombre des arbres, sur la partie haute de la place. Rappelons que son ouverture est prévue à l'été prochain. Rendre l'espace aux familles demeure donc l'essence même de ce beau projet... Rendez-vous dans quelques mois !

 Durée approximative du chantier : 4 mois (hors intempéries !)

Merci de votre compréhension pour les quelques désagréments occasionnés durant les travaux.



Plan : bureau d'études Aménagement des espaces publics de la Métro (Olivier Capitan)

CLAIX, UNE BELLE DYNAMIQUE COMMERCIALE !

Une étude récente commanditée par la Métropole dans le cadre du projet Cœur de Ville Cœur de Métropole dévoile quelques informations quant au bon positionnement commercial de la commune.

Le centre-bourg et ses commerces de proximité, Pont-Rouge et ses nombreuses entreprises de service ainsi que Font Ratel et ses artisans agissent comme trois pôles commerciaux distincts qui se complètent à merveille. L'offre locale est variée et attractive.



C'est le positionnement de Claix en nombre de locaux commerciaux sur les 49 communes de la Métropole.

UNE POLITIQUE COMMUNALE VOLONTARISTE

En développant le rachat et la relocation des locaux commerciaux, la commune agit grandement sur son attractivité commerciale. Elle est propriétaire de cinq locaux commerciaux ce qui lui permet de maîtriser les coûts des loyers et donc de favoriser l'installation de boutiques. Aujourd'hui, à Claix, seuls trois locaux commerciaux sont vacants. De plus, la commune propose un véritable accompagnement aux porteurs de projets désireux de s'installer à Claix.



58

C'est le nombre de locaux commerciaux sur la commune !

Selon l'étude, dans le centre-bourg comme à Pont Rouge, les pôles commerciaux de proximité, offrant des commerces, des services ainsi que des structures de santé, correspondent bien aux besoins des habitants.

Petit à petit, de nouvelles installations voient d'ailleurs le jour, à l'image de la fromagerie récemment installée allée de l'atrium ou encore du Saint-Ange qui devrait ouvrir à l'été 2023.

ELLES SE SONT INSTALLÉES

YANA DYLEWSKI PHOTOGRAPHE

Photographe spécialisée en maternité, nouveau-nés, enfance et famille

1, chemin des Chalets

Tél : 0750343063

E-mail : yanadylewski@gmail.com

Site internet : www.yanadylewski.com

Page FB : <https://www.facebook.com/yanadylewskiphotographe>

Instagram: @yanadylewskiphoto

YOGA AVEC NATHALIE GIN

Enseignante certifiée en yoga lyengar

Cours collectifs, particuliers et en entreprise

Tel : 0695013477

E-mail : gin.nathalie@gmail.com

Site internet : www.yoganathalieg.in.fr

LAURE CANETE

Coach professionnel / Coaching de vie et hauts potentiels certifiée RNCP

2 rue des Martyrs

Tél : 0651240128

E-mail : laure.canete@sfr.fr

Site internet : www.laure-canete.fr

Page FB : www.facebook.com/Coachprofessionnel.Sophrologue

Instagram : www.instagram.com/lc.coaching_sophrologie

BOPIK

Cindy Padelou

Agence d'aménagement et de décoration d'intérieur

1 impasse du Joubertin

Tél : 0678127141

E-mail : contact@bopik.fr

Site internet : bopik.fr

LES BUREAUX DE TABAC CLAIKOIS

VOUS RENDENT SERVICE !



Le saviez-vous ?

Les deux buralistes de la commune proposent le paiement de proximité.

En effet, les buralistes du centre bourg et de Pont Rouge sont agréés afin de procéder au paiement des impôts jusqu'à 300€, des amendes ainsi que des factures hospitalières.

Au tabac-presse Le Palladium, vous trouverez également une borne de services vous permettant de prendre des billets SNCF, d'acheter des bons d'achat à prix réduit, scanner un document ou encore de faire votre carte-grise.



UNE NOUVELLE ADRESSE POUR TITO PIZZA

Depuis quelques semaines, Anthony Catalano a installé sa pizzeria « Tito Pizza », à Pont Rouge, sur la place Jean Monnet. Après des débuts dans la boulangerie, la pâtisserie puis la cuisine, c'est le destin qui l'a emmené vers le métier de pizzaiolo qu'il exerce aujourd'hui avec passion depuis plus de 15 ans. En voyant que ce local de la place Jean Monnet était en vente, celui qui avait un camion à pizza dans la zone des Bauches, a eu un véritable coup de cœur pour le lieu.

OUVERT TOUS LES JOURS (SAUF MERCREDI) :

Le midi à partir de 11h30
Le soir dès 18h

15 place Jean Monnet

Tél. : 07 69 41 98 77

Retour en images sur la cérémonie des voeux du Maire du samedi 7 janvier 2023

